



NOUVEAUTÉ : PRÉPARATION AU GRAND ORAL PASS / LAS

INSCRIPTION 2021-2022

LE PRINCIPE DE LA RÉFORME

Les étudiant-es inscrit-es en PASS ou LAS seront amené-es pour la très grande majorité à passer un oral déterminant et décisif qui conditionnera leur admission ou non en 2^e année de premier cycle de médecine. Cet oral n'est donc pas à négliger mais à préparer avec une formation spécifique et intensive. Les élèves inscrits en LAS dans l'une des licences partenaires doivent :

- avoir validé l'année de licence en cours en 1^{re} session, conformément aux modalités de contrôles des connaissances applicables (ie. Validation des 60 ECTS);
- avoir validé la mineure Santé conformément aux modalités de contrôles des connaissances de cette mineure, l'année en cours ou les années précédentes.

La grille de pondération est la suivante :

- minimum 2/3 sur la note des UE de la Majeure Licence (hors mineure santé)
- maximum 1/3 sur la note de l'UE mineure santé

Dans le cas où votre score n'est pas supérieur au seuil déterminé par le jury, il vous faudra passer les épreuves d'oral.

Cette épreuve est constituée de deux oraux consécutifs de 10 minutes chacun qui prendront la forme d'entretiens :

- Le premier entretien permettra d'évaluer les capacités de raisonnement des candidat-es et particulièrement l'intelligence émotionnelle et la capacité de réflexion. Les candidat-es bénéficieront d'un temps de préparation à l'entretien, d'une durée de dix minutes. Celui-ci se décomposera en une partie d'exposé et une partie de questions/réponses d'une durée sensiblement égale.
- Le second entretien consiste en une mise en situation destinée à évaluer, en plus de l'intelligence émotionnelle, les capacités de discernement, de réflexion et d'analyse des candidat-es. Les candidat-es ne bénéficieront d'aucun temps de préparation afin d'analyser leur spontanéité et leur capacité d'adaptation face à une situation nouvelle.

Une note de même coefficient est attribuée pour chaque épreuve orale : la somme de ces notes constitue le résultat du second groupe d'épreuves.



NOUVEAUTÉ : PRÉPARATION AU GRAND ORAL PASS / LAS

INSCRIPTION 2021-2022

La prise de parole en public implique d'être maître de son sujet. Elle nécessite d'être préparée et répétée, d'adopter une posture charismatique, de ne pas être effrayé-e, d'avoir anticipé toutes les questions de l'auditoire pour y faire face, en restant maître de soi, mesuré-e et posé-e. L'art oratoire, c'est l'art d'être convaincu-e donc convaincant-e.

L'objectif de ces oraux est d'évaluer des compétences transversales plutôt que des connaissances technique de santé. Seront évaluées les relations humaines, l'aisance oral, l'empathie... L'objectif étant qu'il y ait un dialogue avec le jury. La préparation à l'oral sera donc axée sur plusieurs points:

1. L'aisance orale et l'art oratoire
2. La gestion du stress

Art oratoire

- Travailler ta voix, ta gestuelle, ton regard et ta respiration (audition filmée pour te permettre de travailler sur tes points faibles) et ainsi être plus éloquent-e.
- Capter l'attention et la maintenir tout au long de l'entretien

Adaptation de la posture

Faire preuve d'aisance et de confiance dans l'exercice.

Gestion du stress

Transformer ton stress et trouver du plaisir devant l'auditoire et ainsi structurer ton discours.

Semestre 1 : 6 séances d'entraînement à l'oral + coaching mental + audition filmée + grand oral blanc avec un jury de professionnels de santé

Semestre 2 : 6 séances d'entraînement à l'oral + coaching mental + audition filmée + grand oral blanc avec un jury de professionnels de santé + débriefing personnalisé

Professeurs: Forts de leurs expériences et d'horizons divers, ils sauront vous emmener et vous faire progresser pour aborder sereinement cette épreuve.

« Rien n'est plus facile que d'apprendre à parler. Rien n'est plus difficile que d'apprendre a BIEN parler »

